



HAL
open science

Les effets des attentats de 2015 sur l'opinion publique

Sylvain Brouard

► **To cite this version:**

Sylvain Brouard. Les effets des attentats de 2015 sur l'opinion publique. LIEPP Policy Brief, 2016, 22. hal-03459456

HAL Id: hal-03459456

<https://sciencespo.hal.science/hal-03459456v1>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Les effets des attentats de 2015 sur l'opinion publique :

Priorité à la sécurité, stabilité sur l'immigration & hausse souhaitée des dépenses publiques

par **Sylvain Brouard**

sylvain.brouard@sciencespo.fr

Sylvain Brouard est chercheur à la FNSP, rattaché au CEVIPOF et membre du LIEPP. Ses recherches portent sur les relations entre compétition politique et action publique.

RÉSUMÉ

Suite aux attentats de 2015, les priorités et les préférences des Français ont changé, de manière à la fois brutale et différenciée. La problématique de la sécurité a été directement affectée, devenant la nouvelle priorité, devant le chômage. En outre, les préférences des Français sont devenues plus favorables à la défense et, dans une moindre mesure, à la sécurité intérieure. À l'inverse, aucun effet indirect n'est perceptible sur les préférences en matière migratoire. Néanmoins l'un des effets induits des attentats en faveur de plus de protection, dans le présent contexte, est le soutien significativement plus marqué à la hausse des dépenses publiques.

ABSTRACT

Since the 2015 terrorist attacks, priority over issues and policy preferences have changed in France. Law and order has been directly affected and is the most important problem at the end of 2015. Moreover citizens' preferences have become more positive for defense and, in lesser proportion, for homeland security. Conversely, no effect has been observed regarding preferences on immigration. Nevertheless, the increase in support for more public spending can be considered as an indirect effect of them.

Un an après l'attaque de la rédaction de Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015, la France vit sous le régime de l'état d'urgence depuis les attentats islamistes du 13 novembre 2015. Ces deux événements marquants ont suscité une émotion profonde parmi les Français. Non sans raison, puisque de toute la période d'après-guerre, c'est en 2015 que la France a connu le plus grand nombre de victimes du terrorisme. Après une série d'incidents, originellement présentés comme des actions isolées de déséquilibrés, les 20, 21 et 22 décembre 2014, les projets terroristes déjoués, avortés de justesse ou spectaculairement mis en œuvre se succèdent en 2015 avec régularité, bien que l'ampleur, les modes opératoires et les cibles de ces actions terroristes aient varié. Dans ce contexte exceptionnel, il est judicieux de s'interroger sur leurs effets, en particulier sur les attentes des citoyens quant à l'action publique.

Nous avons montré dans une autre étude que « l'ouragan médiatique » déclenché par les attentats de janvier 2015 avait sans conteste eu un impact significatif sur l'opinion publique en termes de perception et d'évaluation des institutions et des leaders politiques ainsi qu'en termes de priorités politiques (Brouard & Foucault 2015). Cependant le terrorisme était, depuis janvier et jusqu'au 13 novembre, également présent dans l'agenda médiatique de manière continue même si moins exposé : récits des investigations judiciaires, témoignages, articles sur les actes terroristes déjoués, avortés de justesse ou effectivement perpétrés. De ce point de vue, la visibilité accrue du terrorisme en dehors des périodes de crise permet d'étudier le type de réactivité de l'opinion publique à l'œuvre : évolutions incrémentales ou changements brutaux des attentes des Français en matière d'action publique (Jones & Baumgartner 2005).

Au-delà des évolutions et de leurs rythmes, l'impact de l'offensive terroriste sur les attentes en matière d'action publique peut prendre plusieurs formes. Les effets peuvent être directs lorsqu'ils concernent des domaines d'action publique en charge de la lutte contre le terrorisme. Ils peuvent également avoir un impact indirect par association ou un effet induit. A partir des résultats des Baromètres des priorités politiques et des dynamiques électorales TNS Sofres CEVIPOF – LIEPP[1] ainsi que de la première vague de l'Enquête électorale française IPSOS – CEVIPOF, la présente note discute, dans un premier temps, les effets directs des attentats, puis, dans un second temps, leurs effets indirects.

1. Les effets directs

Un effet direct des actions terroristes peut être mesuré lorsque se produit un ajustement des priorités politiques des citoyens sur des politiques ou des enjeux directement en lien avec les attentats, comme la défense et la sécurité intérieure.

1.1 La sécurité, problème le plus important pour la France aujourd'hui

Les actions terroristes ont d'abord affecté la saillance de la sécurité et de la défense comme problème d'action publique. Ainsi, en novembre 2015, cette thématique devient le problème le plus important pour la France, devant le chômage (Graphique 1). Respectivement 40% et 21% des répondants considèrent les questions sécuritaires comme le premier et le second problème pour la France. Cependant l'opinion n'a manifestement pas été sensible au terrorisme en dehors des deux vagues d'attentats de janvier et novembre 2015 et la réactivité citoyenne face à ces deux événements diffère fortement. En effet, après une première hausse, modérée, de la préoccupation sécuritaire après les attentats de janvier 2015 (+12 points),

celle-ci est retombée peu ou prou à son niveau initial avant de brutalement rebondir après le 13 novembre 2015 (+45 points). Malgré une exposition médiatique significative mais loin d'être exclusive, ni l'attaque à Saint-Quentin-Fallavier, fin juin 2015, ni celle d'un site Seveso avec décapitation de son directeur et pas plus que l'attaque du Thalys, fin août 2015, ne provoquèrent de réaction discernable.

Au final, pour la première fois depuis longtemps, le chômage n'est plus le problème le plus important. La sécurité (intérieure et extérieure) le surpasse en étant à la fois la préoccupation la plus citée et la plus fréquemment comme priorité numéro 1. Cet impact direct sur les priorités politiques est historiquement rare. En effet, dans le baromètre TNS Sofres – Figaro Magazine des priorités des Français, entre 1981 et 2008 (date de la fin du baromètre), la lutte contre l'insécurité ne fut le premier item que pendant deux années (2001 et 2002) et ne le fut jamais jusqu'à aujourd'hui dans notre indicateur, débuté en 2011, des deux problèmes les plus importants.

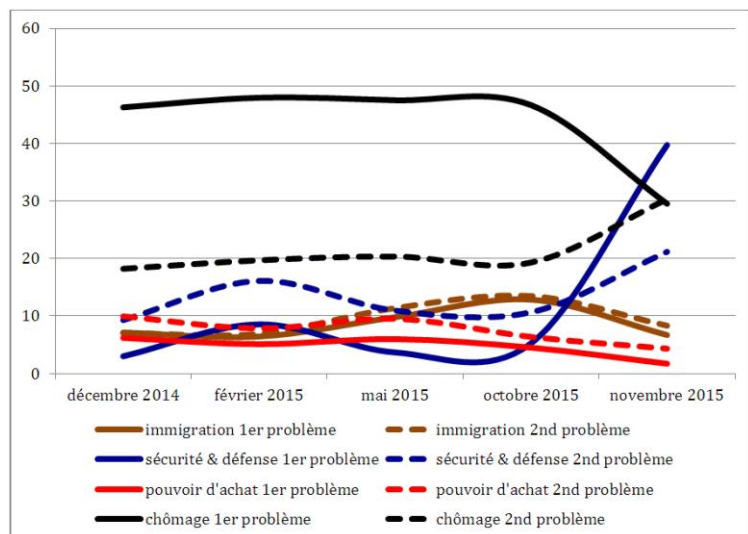
1.2 Le spectaculaire retour en grâce de la défense

Le second effet direct concerne les préférences budgétaires en matière de défense. Les deux vagues d'attentats ont considérablement modifié les souhaits des Français en la matière.

Pour mettre en évidence les changements dans le temps des préférences en matière de défense, un indice longitudinal de préférence a été construit (Stimson & al. 2010). Il s'agit d'un indicateur agrégé, communément utilisé pour connaître de manière synthétique l'opinion et son évolution sur des enjeux politiques. Cette mesure synthétise - en un indicateur unique, comparable dans le temps et qui peut varier entre 0 et 100 - les évolutions de l'opinion publique appréhendées à partir des questions relatives à l'enjeu considéré[2].

Début décembre 2014, l'indice longitudinal de soutien à la défense se situait au niveau faible de 31 (Graphique 2). Début février 2015, l'indice enregistre une hausse de près de 12 points pour atteindre 43. L'ajustement des préférences en matière de défense après les attentats de janvier 2015 est particulièrement net : les souhaits des Français sont clairement plus favorables à la hausse des dépenses en matière de défense en février 2015 qu'en décembre 2014. Entre février et octobre 2015, l'indice longitudinal de soutien à la défense est faiblement orienté à la

Graphique 1. Les deux problèmes les plus importants (%)



Source : Baromètre des priorités politiques TNS Sofres CEVIPOF – LIEPP et Enquête Électorale Française IPSOS – CEVIPOF (novembre 2015).

[1] Les Baromètres des priorités politiques et des dynamiques électorales sont également cofinancés par le Service d'information du gouvernement, le LIEPP (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02), France Stratégie et la Fondation Jean-Jaurès.

[2] L'indice longitudinal de soutien à la défense est construit à partir des réponses à deux questions relatives aux évolutions budgétaires souhaitées pour l'armée d'une part et pour les missions de l'armée française à l'étranger d'autre part.

baisse, à respectivement 41 et 42,3 en mai et octobre 2015. Malgré l'attention médiatique au terrorisme et aux interventions de l'armée française à l'étranger (Mali, Centrafrique, Irak et Syrie), le soutien à la défense ne progresse plus. A l'inverse, les attentats de novembre 2015 provoquent une nouvelle progression de l'indice longitudinal de soutien à la défense : celui-ci gagne près de 15 points à 57,6. La réaction à la seconde vague d'attentats surpasse, dans l'opinion, celle suscitée par la première vague. Les soutiens à une augmentation du budget de la défense deviennent alors majoritaires.

Cumulés, les deux réajustements à la hausse correspondent à un quasi-doublement du niveau de soutien à la défense. En la matière, les effets directs des attentats sont particulièrement impressionnants : les citoyens ont drastiquement ajusté leur préférences en fonction du changement perçu de l'environnement. La temporalité de l'évolution invalide l'idée d'évolution incrémentale. Le soutien croissant en faveur de la défense ne fut pas le produit d'une évolution progressive mais le produit de deux changements brutaux des préférences étroitement associés aux deux événements marquants et aux deux ouragans médiatiques que constituèrent les deux vagues d'attentats de janvier et novembre 2015. Cette configuration correspond également à celle observée pour l'action publique dans ce domaine : le gouvernement a ajusté à la hausse le budget initialement prévu pour la défense en deux phases, à la suite des attentats de janvier 2015 puis de ceux de décembre 2015.

1.3 La progression des inclinations en faveur d'une politique sécuritaire plus répressive

Les attentats ont également, comme attendu, eu un effet sur les évolutions souhaitées de l'action publique en matière de sécurité intérieure. Comme l'atteste le Graphique 2, entre décembre 2014 et novembre 2015, l'indice longitudinal de soutien à la sécurité[3] a progressé

[3] L'indice longitudinal de soutien à la sécurité est calculé à partir des réponses à 3 questions relatives aux évolutions budgétaires souhaitées pour la police, le fonctionnement des tribunaux et la construction de nouvelles prisons ainsi que 3 questions relatives aux évolutions politiques souhaitées pour la sévérité des peines pour les délinquants, les sanctions pour la consommation ou la détention de cannabis et les moyens de surveillance à la disposition des services de renseignement.

4] L'indice longitudinal de soutien à l'immigration est calculé à partir des réponses à 3 questions relatives aux évolutions budgétaires souhaitées pour les aides sociales versées aux étrangers en situation régulière en France, pour la prise en charge des frais médicaux des étrangers malades et sans sécurité sociale et pour les contrôles aux frontières de la France avec les autres pays de l'Union Européenne ainsi que 4 questions relatives aux évolutions politiques souhaitées pour les possibilités pour les étrangers en situation régulière de participer aux élections françaises, les possibilités de porter des signes d'appartenance religieuse dans l'espace public, le nombre d'étrangers autorisés à résider en France et le nombre d'expulsion d'immigrés clandestins.

de plus de 7 points. Cette progression significative est évidemment de moindre ampleur que celle observée pour la défense compte tenu de niveaux initiaux incomparables. En effet, en décembre 2014, avant même le début des vagues terroristes, les attentes en matière de sécurité étaient, avec un indice longitudinal de soutien à la sécurité de 72,9, massivement favorables à une politique plus répressive (des peines plus sévères, plus de dépenses pour la police et les forces de l'ordre, etc.). Cependant, comme pour la défense, les évolutions souhaitées dans ce domaine suivent étroitement les chocs de janvier et novembre 2015, avec un léger reflux entre les deux événements. Une nouvelle fois, les inflexions de l'action publique (augmentation du nombre de policiers et des moyens pour les forces de l'ordre) suivent également la même temporalité.

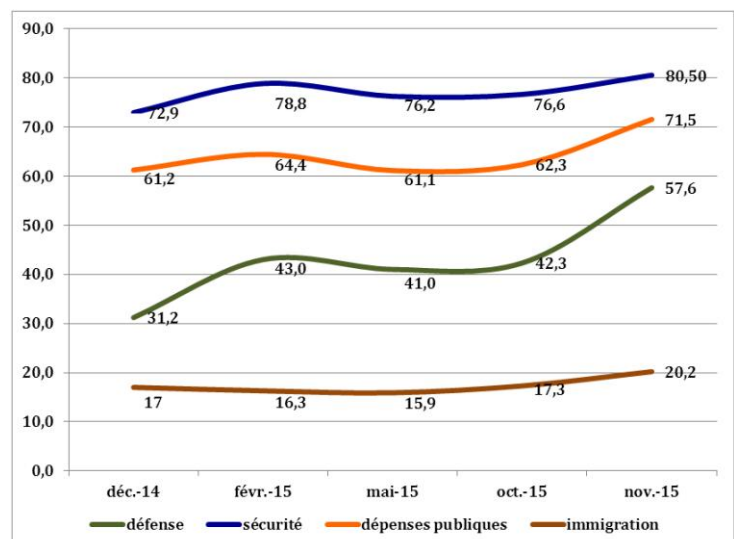
2. Les effets indirects

Au-delà de l'impact sur les domaines d'action publique en charge de la lutte contre le terrorisme, les attentats peuvent également avoir des effets indirects de deux types. Les attentats peuvent susciter d'abord des effets indirects par association ou par effet de cadrage (imputation de causalité). Mais ils peuvent aussi générer des effets induits, comme par exemple en matière de dépenses publiques.

2.1 Politique migratoire : des préférences peu affectées

Les attentats ont été cadrés par certains acteurs politiques en terme d'immigration. L'un des effets indirects possibles du terrorisme islamiste peut donc affecter les préférences en terme de politique migratoire. Bien que les préoccupations sécuritaires et migratoires soient souvent liées chez les citoyens, l'indice longitudinal de soutien à l'immigration[4] n'enregistre pas de baisse

Graphique 2. Indice longitudinal de soutien à la défense, à la sécurité, à l'immigration et aux dépenses publiques



Source : Baromètre des priorités politiques TNS Sofres CEVIPOF – LIEPP et Enquête Électorale Française IPSOS – CEVIPOF (novembre 2015).

significative après les deux vagues d'attentats (Graphique 2). Ce phénomène s'explique probablement d'abord par le niveau originellement très bas de l'indice (17 en décembre 2015). Néanmoins les attentats n'apparaissent pas avoir indirectement renforcé les souhaits d'évolution majoritairement restrictive de la politique migratoire. Au contraire, une légère remontée de l'indice (+2,9 points) est constatée en novembre 2015.

2.2 Un effet induit : un inclination plus marquée en faveur de la hausse des dépenses publiques

L'un des effets induits des changements directs et indirects des attentats concerne les souhaits d'évolution des dépenses publiques. L'indice longitudinal de soutien aux dépenses publiques[5] (Graphique 2) met en évidence une hausse de plus de 3 points après les attentats de janvier 2015 suivi d'un tassement puis d'une nouvelle hausse de plus de 9 points après ceux de novembre 2015. Un tel effet induit est de nature presque mécanique. En effet, lorsque les citoyens sont plus nombreux à souhaiter simultanément plus de dépenses pour la police, pour la défense, pour les opérations extérieures de l'armée française et pour les contrôles aux frontières, les effets agrégés en matière de dépenses publiques ne peuvent être qu'inflationnistes[6]. L'évolution de l'opinion publique est conforme à la déclaration solennelle du Président de la République selon laquelle « le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité ». Les attentats ont manifestement renforcé l'inclination française traditionnelle en faveur de la hausse des dépenses publiques.

Conclusion

Face à l'offensive terroriste, les priorités et les préférences des Français ont été drastiquement modifiées. Les changements ont été brutaux, inégaux quant à leur ampleur mais étroitement associés aux nombreuses victimes des attentats de janvier et novembre 2015 et aux ouragans médiatiques qu'ils provoquèrent. La problématique de la sécurité a été directement affectée devenant la nouvelle priorité, devant le chômage. En outre, les préférences des Français sont devenues plus favorables à la défense et, dans une moindre mesure, à la sécurité intérieure. A l'inverse, aucun effet indirect n'est perceptible sur les préférences en matière migratoire. Néanmoins l'un des effets induits des attentats en faveur de plus de protection, dans le présent contexte, est le soutien

[5] L'indice longitudinal de soutien aux dépenses publiques est calculé à partir des évolutions budgétaires souhaitées sur 30 postes dépenses publiques.

[6] Il n'est pas anecdotique de noter que les attentats de janvier et novembre 2005 sont aussi suivis par des souhaits d'évolution à la hausse des dépenses pour les retraites et l'assurance-maladie. Souhaiter une protection accrue semble donc se diffuser également, au-delà du domaine régalién, à ce qui constitue le cœur de l'Etat-providence à la française.

significativement plus marqué à la hausse des dépenses publiques. Enfin l'évolution des attentes en matière d'action publique apparaît synchronisée avec les inflexions de l'action gouvernementale, témoignant a minima de l'existence d'un processus de réactivité démocratique homogène face à des atteintes graves à la sécurité nationale ■

Références

- E. Boydston, S. Walgrave, et A. Hardy, « Two faces of media attention: Media storms vs. general coverage », *Political Communication*, 31, 2014, pp. 509-531.
- S. Brouard & M. Foucault, « L'impact des attentats de janvier 2015 sur l'opinion », Note de la Fondation Jean Jaurès, n° 262, 14 avril 2015.
- Bryan D. Jones and. Baumgartner, Frank R., (2005), *The Politics of Attention: How Government Prioritizes Problems*. Chicago: University of Chicago Press.
- J. Stimson, V. Tiberj & C. Thiébaud, « Le mood, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions : application aux évolutions de la xénophobie en France (1999-2009) », *Revue française de science politique*, 60 (5), 2010, pp.901-926.

Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex). Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir. (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02)

www.sciencespo.fr/liepp

Si vous voulez recevoir les prochains échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : liepp@sciencespo.fr

Directeurs de publication :
Bruno Palier
Etienne Wasmer

Maquette :
Alexandre Biotteau
Jessica Flakne

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61

© LIEPP 2016

